Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1285

Artikel: Crise économique : la relance en 1975 entre inflation et chômage
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014971

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La relance en 1975 entre inflation et chômage

Domaine Public ***avait suggéré qu'il serait possible de mettre au centre d'un programme de relance la rénovation du vaste parc immobilier, construit en pleine surchauffe dans les années 60, arrivé à l'âge de l'entretien lourd.***

Une mesure de rénovation du parc immobilier aurait un double effet multiplicateur: par la diversité des corps de métier touchés, par l'importance des investissements mis en mouvement. Un lecteur nous a rappelé qu'en 1975 le logement figurait en bonne place dans le programme de relance de l'époque. Raison d'un retour en arrière.

1975: inflation et récession, simultanément

La crise de 75 fut brutale, profonde, mais conjoncturelle. Le PIB recula nettement (-0,7%), et même de manière spectaculaire si l'on calcule en francs constants; -6,7%. L'emploi chuta: 250000 postes de travail disparurent. Le premier choc pétrolier avait frappé de plein fouet une économie en expansion débridée. A la différence de la stagnation actuelle, on vivait, en 75, simultanément une inflation forte (8%) et une récession. D'où l'invention d'un mot nouveau pour caractériser ce phénomène: la stagflation. Les pouvoirs publics devaient donc se battre sur deux fronts: contre le renchérissement et pour l'emploi. En revanche deux paramètres intervenaient de la même manière qu'aujourd'hui: un franc suisse trop fort et des finances publiques en mal d'assainissement.

Effet multiplicateur de 1 à 20

En 1975, la Confédération engage 70 millions dans la rénovation de logements. Il s'agit avant tout de restaurer le parc qui n'a pas atteint le standard de confort devenu courant à cette époque. En jouant sur les prêts pour plus de la moitié de la somme mise à disposition, sur le cautionnement et sur le subventionnement, un volume de construction de 260 millions fut libéré. Soit presque 4 fois le crédit fédéral engagé. Mais si l'on tient compte seulement de la mise à fonds perdu de la Confédération, l'effet multiplicateur est de 1 à 20.

Une intervention acceptée à l'unanimité

Ce qui peut nous intéresser aujourd'hui, c'est la manière dont la classe politique réagit alors. Elle le fit avec promptitude. Qu'on en juge par cette chronologie!

Mi-avril 75: accord entre les partenaires sociaux.

30 avril 75: Message du Conseil fédéral relatif à des mesures visant à combattre le fléchissement de l'emploi et des revenus

Juin 75: adoption du message par les deux Chambres

Le programme mis sur pied est simple. La Confédération, malgré ses déficits lourds, engage, avec les régies fédérales, 200 millions d'investissements supplémentaires; en partenariat avec les cantons et communes: 600 millions; en faveur du logement: 70 millions pouvant générer 260 millions de travaux. Le tout représente 1,1 milliard, soit le vingtième du volume de construction annuel.

Ce qui frappe, outre la rapidité de la décision, c'est l'unanimité de la classe politique. Les plus extrêmes (Muret pour le Parti du travail ou certains radicaux libéraux) doutent de l'efficacité des mesures. Mais ils pensent, selon la formule du *Bulletin patronal* de l'époque, que cela soutiendra au moins le moral si ce n'est l'économie. Le titre du Message: combattre «le fléchissement des revenus» n'est pas remis en cause. Schwarzenbach qui intervient longuement dans le débat ne tient pas, contrairement à Blocher aujourd'hui, un discours de libéralisme pur et dur. Au contraire, il demande une protection pour les locataires des logements rénovés contre des hausses ou des congédiements. Le Fribourgeois Dreyer réfute d'une formule simple les critiques libérales, tenues par des tenants et aboutissants d'une Suisse si cartellisée: «Il y a beaucoup de gens parmi nous qui sont libéraux au nom de leurs principes et dirigistes au nom de leur intérêt». Mais en fin de compte, ce qui impressionne, c'est l'unanimité des votants dans les deux Chambres. Rapidité et décision.

Aujourd'hui, où les problèmes ne sont pas identiques, il y a un accord assez large pour souhaiter une relance corrigeant, au moins, l'aspect conjoncturel de la crise. Un sommet social a eu lieu avant Noël. Delamuraz consulte, ce mois, les cantons. La suite révélera-t-elle le même tempo, la même détermination, la même unanimité qu'en 1975? Ce serait pourtant la condition d'un succès psychologique et peut-être économique. *ag*

Jadis l'enfance

«Avant le XIXe siècle, le sentiment de l'enfance est tout autre qu'aujourd'hui. La maladie, la mort fréquente, la précarité de la situation matérielle ainsi que la manière d'appréhender les rapports sociaux font qu'on donne un traitement tout à fait étonnant, pour les yeux d'aujourd'hui, aux enfants «malheureux».

La pratique de l'exposition publique, de la mise aux enchères des pauvres (enfants abandonnés et vieillards) dans les communes est encore courante au XIXe siècle. Selon l'enquête sur le paupérisme dans le canton de Vaud de 1840, les enfants assistés sont mis aux enchères dans 175 communes du canton. C'est à la personne qui en demande le moindre prix de pension (adjudication au rabais) que l'enfant ou le vieillard est confié. La pratique a subsisté jusqu'au début de ce siècle.»

Jean-Pierre Tabin, *Bénévolat et Etat social*, EESP, Lausanne, 1996